



Championnat du Rhône Métropole de Lyon M15 4X4 Masculin 2022/2023

Déroulement du championnat

7 équipes sont engagées.

Le championnat se déroulera en une phase aller/retour.

Phase aller

1^{ère} journée : 15/10/2022
2^{ème} journée : 22/10/2022
3^{ème} journée : 19/11/2022
4^{ème} journée : 26/11/2022
5^{ème} journée : 10/12/2022
6^{ème} journée : 14/01/2023
7^{ème} journée : 28/01/2023

Phase retour

8^{ème} journée : 25/02/2023
9^{ème} journée : 04/03/2023
10^{ème} journée : 18/03/2023
11^{ème} journée : 25/03/2023
12^{ème} journée : 01/04/2023
13^{ème} journée : 29/04/2023
14^{ème} journée : 13/05/2023

Possibilité de reporter les rencontres jusqu'au week-end du 27/05/2023

Classement

Le classement s'effectue à raison de :

- Match gagné : 2 points
- Match perdu : 1 point
- Match perdu par pénalité : 1 point
- Match perdu par forfait : 0 point

Horaires des matchs

Les horaires des matchs indiqués sur le site sont les horaires des débuts des rencontres.

Les clubs doivent transmettre leurs horaires de rencontres au plus tard 10 jours avant la rencontre. Dans le cas contraire il ne pourra pas être imposé à l'équipe adverse d'être présente à l'heure demandée

Les matchs peuvent être placés soit le samedi (début du match en 13h30 et 18h) soit le dimanche (début du match entre 10h et 15h).

Vous pouvez également jouer en dehors de ces horaires ou en semaine avec accord de l'équipe adverse.

Reports de matchs

Les demandes de report doivent automatiquement être faites via l'espace club du site fédéral.

Résultats & Feuilles de match

- **Les résultats** devront être enregistrés au plus tard le lundi suivant la rencontre ou, pour les rencontres reportées en semaine, 48 h après la rencontre.

- **Les feuilles de matchs** seront à transmettre dans les 5 jours suivant la rencontre.

Une fois le score saisi, il vous est proposé de les télécharger directement sur le site fédéral.

Il est également possible de les transmettre par mail (sportive69@volleyrhone.fr) ou par voie postale au siège du Comité du Rhône Métropole de Lyon.

A noter que ces feuilles de match sont en PJ du mail et également téléchargeables sur le site du Comité du Rhône Métropole de Lyon en page « Télécharger » onglet « sportive ».

Il est également possible d'utiliser la feuille de match électronique.

Règlement sportif M15 4X4 Masculin

Le nombre de joueurs sur le terrain est de 4 avec un maximum de 4 remplaçants.

Une équipe constituée de 3 joueurs sera autorisée à prendre part à la compétition et ses résultats seront pris en compte dans le classement.

Le terrain mesure 7 x 14m , La hauteur du filet est à 2,24,m la ligne arrière se situe à 3m du filet.

Numérotation :

Les 4 positions des joueurs sur le terrain sont numérotées comme suit :

- la position 1 sera celle du joueur arrière,
- la position 2 sera celle du joueur avant droit,
- la position 3 sera celle du joueur avant-centre,
- la position 4 sera celle du joueur avant gauche.

Service :

Au moment du service les joueurs doivent se positionner suivant leur poste à savoir : les joueurs "avants" de chaque équipe doivent se positionner dans l'ordre 2, 3, 4, de droite à gauche du terrain en regard du filet et le joueur "arrière" (poste 1) en arrière des 3 joueurs avants.

Le service est assuré par l'équipe qui a gagné l'échange précédent, par un joueur qui deviendra arrière (position 1) et qui le restera tant qu'il n'est pas remplacé par un autre serveur de son équipe.

La rotation au service se fera dans l'ordre normal de la position des joueurs sur le terrain (1 puis 2, puis 3, puis 4, puis de nouveau 1...).

Le serveur est arrière (poste 1) il est donc soumis aux points de règlement concernant les arrières. Tous les joueurs doivent passer à ce poste.

Remplacement des joueurs :

Le nombre de remplacement est de 4, ces remplacements sont libres sauf pour les cas suivants :

- un joueur remplacé et sorti de l'aire de jeu ne pourra rentrer à nouveau sur le terrain qu'après au moins un échange de jeu,
- le joueur de la position 1, ne pourra remplacer le joueur de la position 2, pour éviter qu'un même joueur serve deux fois de suite.

Libéro :

Il n'y a pas de libéro. Le jeu des avants est traditionnel et pas limitatif.

Le jeu de l'arrière est traditionnel (pénétration, attaque aux 3m.) et il ne peut pas contrer ou attaquer au-dessus du filet dans la zone avant.

Temps morts :

2 temps morts par équipes de 30 secondes sont accordés dans tous les sets à chaque équipe. Les temps morts techniques n'existent plus.

Pour tous les points de règlement non précisés dans ce courrier, se référer au RGED.

Pour la commission sportive
Gilles Wojciechowski